

Compte rendu du CSA-L Hauts-De-France du 06/11/2023

C'est dans l'attente de beaucoup de réponses (notamment sur la mobilisation pour les JO et le mouvement initié par les bureaux de contrôle) qu'a débuté le 1er CSA dirigé par notre nouveau Directeur interrégional Monsieur RICHARD.

Sommaire interactif



[Avant-propos : Les parquets, BC Calais & Dunkerque](#)

[Point soumis à vote](#)

[Préparation des JO](#)

[FACVA](#)

[Questions diverses : Amiens, Plan vigipirate Dunkerque](#)

[Conclusion](#)

Douanes



Compte rendu du CSA-L Hauts-De-France du 06/11/2023

Avant-propos

Après lecture des déclarations liminaires des OS, le D.I est revenu sur deux sujets.

Les parquets

L'incident du message d'un magistrat qui reproche aux agents de faire leur travail en dehors des horaires du bureau dudit magistrat a été évoqué en introduction.

L'UNSA attend de l'Administration une réaction rapide à ce "dérapage" afin de soutenir les douaniers qui méritent de la considération pour leurs procédures et leur engagement professionnel.

L'Unsa a saisi l'opportunité pour souligner les obstacles que les services de la surveillance rencontrent lorsqu'il s'agit de remettre les individus impliqués aux autorités de police et gendarmerie. En effet, certains OPJ en lien avec les parquets refusent les remises à des horaires non courants. Le directeur est en accord avec les propos des différentes organisations syndicales (OS) sur ces sujets.

Les BC de Calais & Dunkerque

Le DI s'est rendu dans les différents services.

Le délai de réflexion a été prolongé d'un mois. Les avantages acquis lors du mouvement de mars 2022 ne sont nullement remis en cause.

Cependant, il est impératif de respecter les règles relatives au temps de travail (ARTT) dans l'intérêt des agents et pour préserver la responsabilité pénale du chef de service.

L'Unsa reste néanmoins vigilante aux attentes des collègues et rappelle, via ce compte rendu, qu'avec un dépôt de préavis de grève, il est prévu un laps de temps pour la négociation. Malheureusement, l'administration n'a pas souhaité prendre contact avec les OS.

Une nouvelle fois, les OS s'indignent que de nombreux services de la DI ne sont pas à l'ER alors que ces derniers sont déjà sous calibrés.

*Je condamne la
douane à me laisser
DORMIR !!!*



Le fonctionnement de ces unités repose exclusivement sur le professionnalisme et l'engagement considérable des agents mais cette situation ne peut perdurer.

Depuis des années, nous réclamons la mise en place d'un groupe de travail chargé d'établir un bilan brexit et d'évaluer les besoins en personnel en se basant sur la réalité des opérations.

La proposition de l'administration de faire avec ce qu'on a, quitte à baisser le taux de contrôle, ne saurait nous satisfaire.

Compte rendu du CSA-L Hauts-De-France du 06/11/2023

Point soumis à vote

Arras doit être rattaché au 1er janvier à la Direction régionale de Lille. Cela permettra d'alléger la direction de Dunkerque et une meilleure répartition des charges entre les deux DR. L'échéance se rapproche et malgré cela on peut constater que de nombreux points sont encore à l'étude : l'entretien des véhicules, la gestion des marchandises saisies, les FP sécu, la correspondante sociale...

Pour les formations TPCI, le directeur régional n'est pas contre le fait de laisser les moniteurs de Boulogne continuer à former les agents d'Arras pour ne pas surcharger davantage les moniteurs de Lille, toutefois le sujet est toujours à l'étude.

Même si le DI nous a confirmé l'engagement pris par son prédécesseur de maintenir les effectifs et l'activité du Bureau Principal et de la brigade d'Arras, nous avons voté contre ce projet, à l'unanimité.

En effet, nous avons trop souvent vu l'Administration changer d'avis pour craindre qu'Arras ne fasse exception.

Le FACVA

Près de 75 % de bons de commande réalisés et environ 23% d'enveloppe réellement consommée. Certains matériels ont été livrés dans les services, d'autres projets attendent l'intervention de la BHR.

L'objectif est de passer tous les bons de commande avant la fin de l'année 2023. L'administration reviendra vers vous pour recenser vos besoins. N'hésitez pas à vous exprimer !

Préparation des Jeux Olympiques

Le DI considère que c'est aussi la place de la douane de participer au dispositif pour encadrer cet événement par ses missions de sûreté, contrôle des flux de marchandises et de protection de la frontière. Il comprend notre souhait de communication rapide sur les modalités de cette mobilisation, sans toutefois pouvoir nous annoncer une date précise.

Demande de mobilisation de 80 % des réels pour les agents de la surveillance sur la période des JO du 26 juillet au 11 août. Avant et après les JO la mobilisation sera étudiée en fonction des flux.

La sortie d'école par anticipation des stagiaires ACP2 apportera des renforts supplémentaires. Les maîtres chiens explo seront mobilisables à 100 % durant la période des JO. Les bureaux OP/CO seront mobilisables mais à moindre mesure et en fonction de l'activité.

Le directeur indique que l'attribution d'une prime pour cette mobilisation n'est pas de son ressort.

Pour l'UNSA c'est beaucoup trop flou et nous exigeons de savoir exactement ce qu'il sera demandé aux agents en termes de mobilisation dès décembre !



Compte rendu du CSA-L Hauts-De-France du 06/11/2023

Questions diverses

BSI Amiens

Il existe des tensions entre agents à la BSI Amiens.

Le DI s'est déplacé pour évaluer la situation. Il souhaite réellement que la situation s'améliore pour le bien et la sécurité des agents, ainsi que pour le bon fonctionnement de la brigade.

La psychologue du travail a rencontré les agents pour mettre en place un dispositif d'accompagnement, inscrit sur le long terme, dans le but de la reconstruction du collectif de travail.

Le détail et le suivi de ce dispositif sont traités en FS de service de la DR d'Amiens.

Vigipirate : DR Dunkerque

Plan vigipirate et composition des BSI à 6 par vacation sur la DR de Dunkerque.

La directrice ne nous a pas apporté d'explication satisfaisante, sauf qu'elle s'appuyait sur les consignes nationales.

Les déclinaisons de ces consignes s'avèrent multiples puisqu'elles diffèrent en fonction des DR (Lille 4 minimum).

Par ailleurs, elle a précisé qu'il ne s'agissait que d'une mesure, certes contraignante, mais temporaire.

CONCLUSION

CSA en demi-teinte avec un président qui semble être à l'écoute mais dispose de peu d'éléments de réponse. C'est là qu'est l'os, hélas ! Nous espérons que les prochaines instances seront plus productives pour sortir de la brume.

